



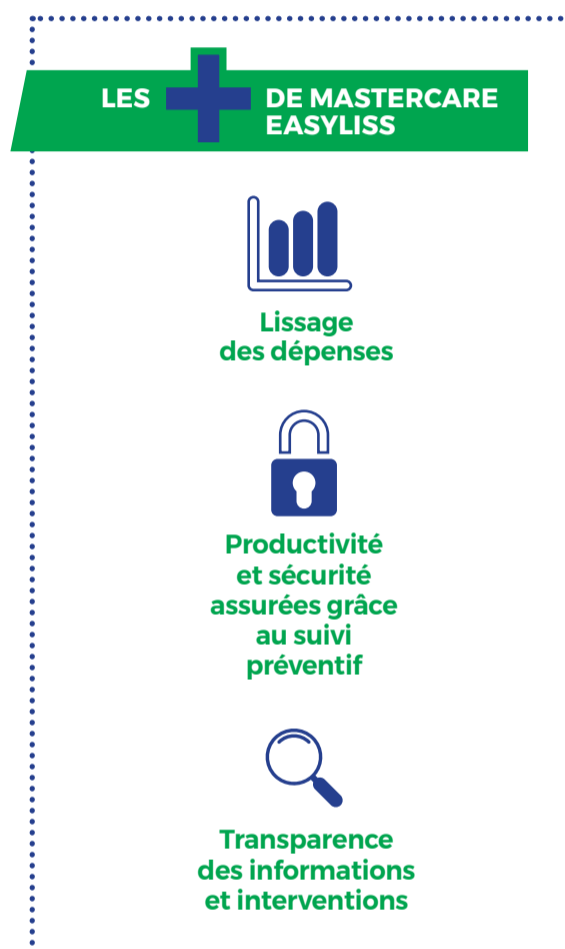
MASTERCARE EASYLISS MENSUALISE LE BUDGET PNEUMATIQUES

Avec MasterCare Easyliiss, Euromaster propose à ses clients poids lourds et génie civil de lisser sur l'année leurs dépenses liées aux pneumatiques : transparence, gains de trésorerie et économies à la clé.

Pour éviter les à-coups de trésorerie de ses clients industriels, Euromaster propose une nouvelle solution de mensualisation des budgets pour les pneumatiques des véhicules poids lourds et engins de génie civil. Baptisée MasterCare Easyliiss, cette facilité de paiement est intégrée à l'offre de suivi préventif **MasterCare** (cf. encadré).

UN CONTRAT EN TOUTE TRANSPARENCE

Le principe est simple : en partenariat avec son client, Euromaster réalise une évaluation du budget pneumatique et des services associés. Le nombre de pneus achetés, d'inspections de véhicules, de recreusages ou encore de retours sur jante, est fixé en fonction de l'activité et du type de véhicule. Pas de surprise dans la trésorerie : chaque mois, le client paye un montant identique et à la fin de la période, selon le nombre de prestations réalisées et du quota de pneus utilisés, une régularisation s'effectue en faveur du client ou d'Euromaster. Résultat ? Un contrat transparent pour le client et pour Euromaster, en toute confiance avec la délégation de la gestion des pneumatiques à Euromaster. Pour les flottes poids lourds, **MasterCare Easyliiss** est conclu pour une année, tandis que pour le génie civil, le contrat s'échelonne sur la durée de vie des pneumatiques, soit 3 à 5 ans.



MasterCARE

DÉLÉGUER LA GESTION DE VOS PNEUMATIQUES

En souscrivant au contrat **MasterCare**, les clients poids lourds et génie civil d'Euromaster choisissent d'opter pour un suivi préventif de leurs pneumatiques.

L'objectif ?

Assurer la continuité de l'activité en toute sécurité, optimiser ses dépenses et augmenter le rendement kilométrique / horaire du pneu.

Euromaster définit en accord avec ses clients une fréquence de visites annuelles, un conseiller technique réalise ensuite des inspections préventives du parc afin d'effectuer des relevés de millimètres, de détecter de possibles incidents et donne ses préconisations. Les travaux sont ensuite réalisés avec l'accord du client qui peut suivre à tout moment l'état de sa flotte via son portail Business Pro.



©Nico Schlosser

©Nico Schlosser